

Bonjour,

Le 27 septembre dernier, près d'un demi-million de québécois ont déferlé dans les rues de Montréal pour manifester et appeler les gouvernements à agir sur la question des enjeux climatiques. Cette volonté de changement et de sensibilisation remonte cependant à bien plus longtemps que ce qu'on imagine. En effet, le premier Jour de la Terre a été inauguré le 22 avril 1970, et à cette occasion, le principe des trois R a vu le jour: Réduire, Réutiliser, Recycler.

Nous avons aujourd'hui l'opportunité de l'appliquer et de faire une différence dans l'empreinte écologique québécoise, en réduisant le nombre de Publi-Sac envoyés chaque semaine au recyclage inutilement, voir même aux ordures. Les initiatives de Médias Transcontinental en ce qui concerne leurs méthodes de production et la teneur en plastique recyclé de leur produit sont louables, mais elles ne devraient toutefois pas servir d'excuse pour ne pas appliquer le premier des trois R mentionnés plus haut: Réduire, en premier lieu. Après tout, la Loi Canadienne Anti-Pourriel stipule qu'une entreprise qui enverrait des courriels publicitaires à un particulier sans son consentement explicite ou tacite est dans l'illégalité, pour quelle raison cette mesure ne serait-elle pas appliquée aux publicités qui sont distribuées chaque semaine à notre porte?

Ainsi, je demande que des mesures soient prises pour faire en sorte que le système appliqué pour la distribution du Publi-Sac soit modifié afin qu'il ne soit distribué qu'aux domiciles en faisant la demande explicite à l'aide d'un logo à cet effet. De plus, dans un souci de réduction des plastiques à usage unique, je demande à ce que les sacs de plastique, recyclés ou non, servant à protéger les circulaires soient abolis. Enfin, dans un souci de respect de la législation déjà en place quant à la distribution du Publi-Sac là où un logo l'interdit, je demande de faire respecter le règlement au moyen d'amendes correspondant au montant prescrit, afin de stopper la distribution abusive qui a lieu malgré les demandes des citoyens.

Merci,

Julianne Grekov